

portant nomination du Grand Chancelier
de l'Ordre National du Dahomey

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
VU le Décret N°144/PR du 24 décembre 1965, portant
formation du Gouvernement ;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des
lois n°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26
février 1962, créant l'Ordre National du Dahomey,
et les actes modificatifs subséquents ;
VU le Décret N°61-202/PR du 21 Juillet 1961, portant
nomination du Président et des Membres du Conseil
de l'Ordre National du Dahomey ;

le Conseil des Ministres entendu,

D É C R È T E :

Article 1er - Est et demeure rapporté le décret N°61-202/PR du 21
Juillet 1961 susvisé, portant nomination du Président et des Membres
du Conseil de l'Ordre National du Dahomey.

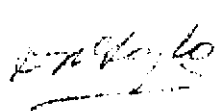
Article 2 - Mr Marcel Salifou COULIBALY,
Administrateur du Corps National en retraite,
Grand' Croix de l' Ordre National,
est nommé Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey.

Article 3 - Le présent décret qui prend effet pour compter du
1er Janvier 1966, sera enregistré, publié et communiqué partout où
besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 11 MARS 1966

par le Président de la République,

le Ministre des Finances et
des Affaires Economiques,



Général Christophe SOGLO

Ampliations

PR 4 - Ministères 11 - Gde Chanc. 6
Intéressé 1 - EM-FAD 4 - IAA 2 -
SGG 4 - CS 4 - DAI 2 - DGP-DB-CF 3 -
JORD 1.